



PRÉFET DE LA CHARENTE

*Direction
interdépartementale
des routes Atlantique*

Bordeaux, le 8 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN141 - Communes de Bourg-Charente et Gensac-la-Pallue

**Travaux de renouvellement de la couche de roulement
Création d'un refuge
PR 97+425 à 102+035**

La direction interdépartementale des routes Atlantique va entreprendre des travaux sur la route nationale n° 141, dans le sens Angoulême vers Cognac, sur les communes de Bourg-Charente et Gensac-la-Pallue, du lundi 12 mars à 8h00 au jeudi 29 mars 2018 à 17h30.

Ces travaux concerneront la création d'un refuge destiné à l'accès au viaduc de Veillard, ainsi que le renouvellement de la couche de roulement de la RN141. Ils nécessiteront la mise en place d'un basculement de circulation sur la chaussée du sens opposé, sur une longueur de 6 kilomètres, ainsi que la fermeture des bretelles des échangeurs de Veillard et Bourg-Charente avec des déviations locales.

Ces contraintes d'exploitation pourront occasionner des perturbations importantes, notamment aux horaires de fort trafic du matin et du soir.

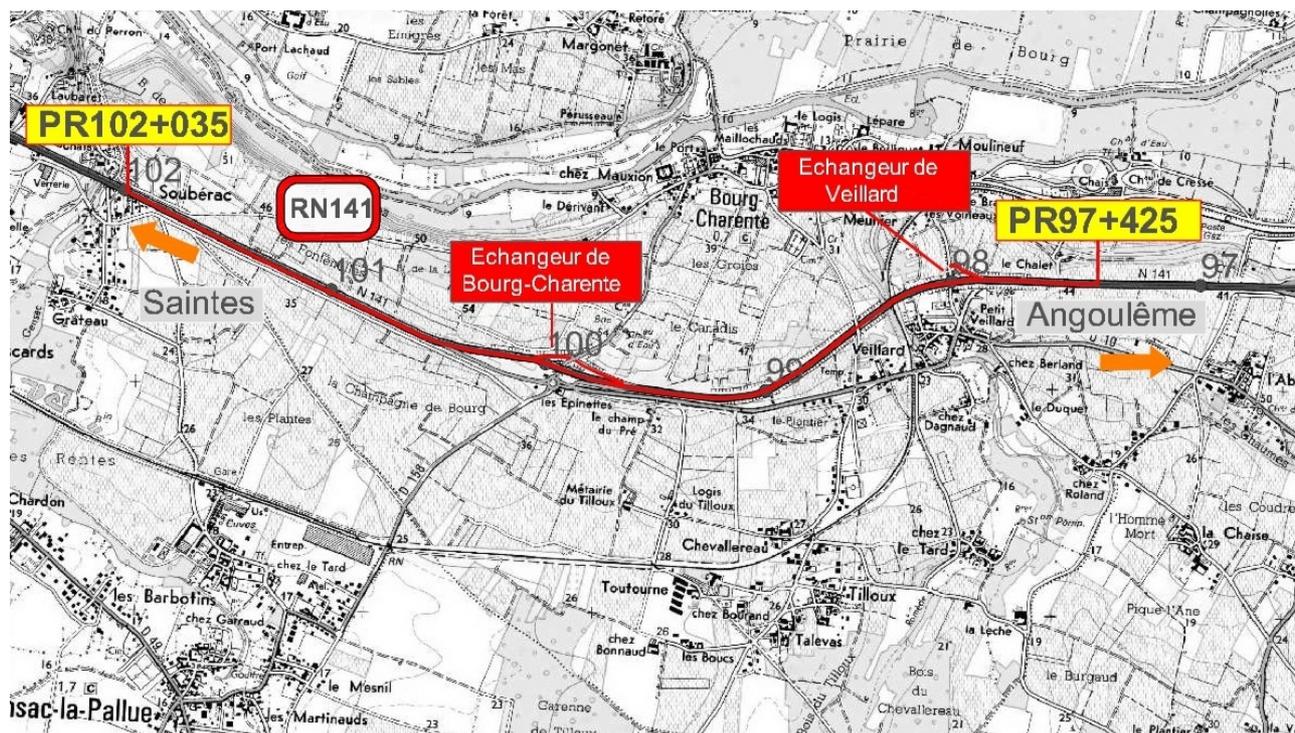
Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation temporaire en place, pour leur sécurité et celle des intervenants.

Pour préparer leurs déplacements et pour s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont également invités à consulter le site internet **Bison futé**.

Contacts presse :

Préfecture : Yolande Léger - 05 45 97 61 19 - standard : 05 45 97 61 00
DIR Atlantique : dir-atlantique@developpement-durable.gouv.fr

Plan des travaux



Contacts presse :

Préfecture : Yolande Léger - 05 45 97 61 19 - standard : 05 45 97 61 00
DIR Atlantique : dir-atlantique@developpement-durable.gouv.fr